

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 02.23.2015

**Réactif cuivre n° 1**

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise**

**Nom du produit:** Réactif cuivre n° 1

**Fabricant / fournisseur Numéro d'article:** CU4001SS

**Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation:**

**Détails du fabricant:**

AquaPhoenix Scientific, Inc.  
860 Gitts Run Road  
Hanover, PA 17331  
1-717-632-1291

**Numéro de téléphone de secours:**

**ChemTel: (24-heures)**

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

**SECTION 2: Identification des dangers**

**Classification de la substance ou du mélange:**



**Irritant**

Irritation des yeux, catégorie 2A  
Irritation de la peau, catégorie 2

**Mentions d'avertissement :** Attention

**Mentions additionnelles de danger:**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une grave irritation des yeux.

**Déclaration de mise en garde:**

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

Bien se laver la peau après utilisation.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

**Autre classification non SGH:**

Aucun(e)

**SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients**

**Ingrédients:**

Ingrédients:		
CAS 12125-02-9	Chlorure d'ammonium	15 %

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 02.23.2015

Réactif cuivre n° 1		
CAS 1336-21-6	Hydroxyde d'ammonium	1.53 %
CAS 7732-18-5	Eau	83.47 %
		Pourcentages par poids

#### SECTION 4: Mesures de premiers soins

##### Description des mesures de premier secours

###### Après l'inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin en cas de toux ou d'autres symptômes.

###### Après contact avec la peau :

Rincer la peau exposée doucement avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 à 20 minutes. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste.

###### Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Consulter immédiatement un médecin.

###### Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

##### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Mal de tête. Nausée. Des difficultés respiratoires.

##### Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

#### SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

##### Agent d'extinction

###### Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistante à l'alcool.

###### Agents d'extinction non appropriés:

Renseignements non disponibles.

##### Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs.

##### Conseil pour pompiers:

###### Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH. Voir Section 8.

###### Informations supplémentaires (précautions):

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

##### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 02.23.2015

**Réactif cuivre n° 1**

Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels.

**Précautions environnementales:**

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Toujours appliquer les réglementations locales. Pour plus de renseignements, se reporter à la Section 13. Using dikes or berms, contain spill. Procéder à partir du bord extérieur du déversement et continuer vers l'intérieur en utilisant des matériaux absorbants supplémentaires. Introduire dans un conteneur compatible qui peut être scellé et étiqueter de façon appropriée conformément à la Section 13. Voir Section 8.

**Référence à d'autres sections:** Aucun(e)

**SECTION 7: Manutention et entreposage**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Suivre les méthodes de manipulation appropriées. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Voir Section 13.

**Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:**

Entreposer dans un endroit frais. Conserver à l'écart des aliments et breuvages. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Assurer la ventilation des réservoirs. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer à l'écart des matières inflammables.

**SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle**



**Paramètres de contrôle:**

12125-02-9, Chlorure d'ammonium, ACGIH VLS MPT : 10,0 mg/m<sup>3</sup>.  
12125-02-9, Chlorure d'ammonium, NIOSH LER ST 20,0 mg/m<sup>3</sup>.  
1336-21-6, Hydroxyde d'ammonium, ACGIH VLS MPT : 25 ppm (NH<sub>3</sub>).  
1336-21-6, Hydroxyde d'ammonium, ACGIH VLS LECT 35 ppm (NH<sub>3</sub>).  
1336-21-6, Hydroxyde d'ammonium, OSHA LEP MPT 50 ppm (NH<sub>3</sub>).  
1336-21-6, Hydroxyde d'ammonium, OSHA LEP MPT 35 mg/m<sup>3</sup> (NH<sub>3</sub>).  
1336-21-6, Hydroxyde d'ammonium, NIOSH LER MPT 25 ppm (NH<sub>3</sub>).  
1336-21-6, Hydroxyde d'ammonium, NIOSH LER MPT 18 mg/m<sup>3</sup> (NH<sub>3</sub>).  
1336-21-6, Hydroxyde d'ammonium, NIOSH LER ST 35 ppm (NH<sub>3</sub>).  
1336-21-6, Hydroxyde d'ammonium, NIOSH LER ST 27 mg/m<sup>3</sup> (NH<sub>3</sub>).  
12125-02-9, Chlorure d'ammonium, ACGIH VLS LECT : 20,0 mg/m<sup>3</sup>.  
12125-02-9, Chlorure d'ammonium, NIOSH LER MPT 10,0 mg/m<sup>3</sup>.

**Contrôles techniques appropriés:**

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 02.23.2015

**Réactif cuivre n° 1**

<b>Protection respiratoire:</b>	Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Quand l'évaluation des risques l'indique, le port d'appareil respiratoire est approprié. Utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme relève aux systèmes de contrôle techniques. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.
<b>Protection de la peau:</b>	Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Utiliser une technique de retrait des gants sans toucher la surface extérieure. Éviter le contact de la peau avec des gants utilisés. Porter des vêtements de protection.
<b>Protection oculaire:</b>	Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE). Les lunettes de sécurité représentent une protection oculaire adéquate.
<b>Mesures générales d'hygiène:</b>	Effectuez un entretien de routine. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

<b>Apparence (état physique, couleur):</b>	Liquide clair et incolore	<b>Limite d'explosion inférieure:</b> <b>Limite d'explosion supérieure:</b>	Non déterminé Non déterminé
<b>Odeur :</b>	Inodore	<b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	Non déterminé
<b>Seuil d'odeur:</b>	Non déterminé	<b>Densité de la vapeur:</b>	Non déterminé
<b>Valeur pH:</b>	8,5	<b>Densité relative:</b>	Environ 1
<b>Point de fusion / congélation:</b>	Environ 0 °C	<b>Solubilités:</b>	Solubilité infinie.
<b>Point d'ébullition / plage d'ébullition:</b>	Environ 100 °C	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé
<b>Point d'éclair (creuset fermé):</b>	Non déterminé	<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non déterminé
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminé	<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité (solide, gazeux):</b>	Non déterminé	<b>Viscosité:</b>	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
<b>Densité à 20°C:</b>	Non déterminé		

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

**Réactivité:**

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

**Stabilité chimique:**

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

**Possibilité de réactions dangereuses:**

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 02.23.2015

**Réactif cuivre n° 1**

**Conditions à éviter:**

Aucun connu.

**Matériaux incompatibles:**

Aucun connu.

**Produits de décomposition dangereux:**

Aucun connu.

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

**Toxicité aiguë:** Aucune information additionnelle.

**Toxicité chronique:** Aucune information additionnelle.

**Corrosion/irritation de la peau:**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves Hydroxyde d'ammonium.

**Dommmages/irritations oculaires sévères:**

Provoque une grave irritation des yeux Chlorure d'ammonium.

**Sensibilisation respiratoire ou de la peau:** Aucune information additionnelle.

**Cancérogénicité:** Aucune information additionnelle.

**Mutagénicité cellulaire germinale:** Aucune information additionnelle.

**Toxicité reproductrice:** Aucune information additionnelle.

**STOT exposition simple et répétée:** Aucune information additionnelle.

**Informations toxicologiques supplémentaires:**

Aucune information additionnelle.

**SECTION 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité** No additional information.

**Persistance et dégradabilité:**

Renseignements non disponibles.

**Potentiel bioaccumulatif:**

Renseignements non disponibles.

**Mobilité dans le sol:** Aucune information additionnelle.

**Autres effets indésirables:**

Renseignements non disponibles.

**SECTION 13: Précautions pour l'élimination**

**Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:**

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables. (US 40CFR262.11).

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**US DOT (Département des transports  
américain)**

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 02.23.2015

**Réactif cuivre n° 1**

<b>N° UN:</b> ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA	Non réglementé
<b>Exception quantité limitée:</b>	Aucun(e)
<b>En vrac:</b> <b>Quantité à déclarer (s'il y a lieu):</b> Aucun(e) <b>Nom d'expédition approprié:</b> Non réglementé. <b>Classe de risques:</b> Aucun(e) <b>Groupe d'emballage:</b> Non réglementé. <b>Polluant maritime (s'il y a lieu):</b> Non	<b>Non-vrac:</b> <b>Quantité à déclarer (s'il y a lieu):</b> Aucun(e) <b>Nom d'expédition approprié:</b> Non réglementé. <b>Classe de risques:</b> Aucun(e) <b>Groupe d'emballage:</b> Non réglementé. <b>Polluant maritime (s'il y a lieu):</b> Non
<b>Commentaires:</b> Aucun(e)	<b>Commentaires:</b> Aucun(e)

**SECTION 15: Informations réglementaires**

**États-Unis (É.-U.)**

**Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aigu

**Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

1336-21-6 Hydroxyde d'ammonium.

**RCRA (Code de déchets dangereux):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :**

7732-18-5 Eau: répertorié.

1336-21-6 Hydroxyde d'ammonium: répertorié.

12125-02-9 Chlorure d'ammonium: répertorié.

**CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):**

1336-21-6 Hydroxyde d'ammonium 1000 lbs.

12125-02-9 Chlorure d'ammonium 5000 lbs.

**Proposition 65 (Californie):**

**Produits chimiques connus pour causer des cancers:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Canada**

**Liste intérieure de substances (DSL) :**

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 02.23.2015

**Réactif cuivre n° 1**

7732-18-5 Eau: répertorié.  
1336-21-6 Hydroxyde d'ammonium: répertorié.  
12125-02-9 Chlorure d'ammonium: répertorié.

**SECTION 16: Informations supplémentaires**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA:** 2-0-0

**HMIS:** 2-0-0

**SGH texte complet des énoncés:** Aucun(e)

**Abréviations et acronymes:**

IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.  
IATA Association internationale du transport aérien.  
GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.  
ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux  
CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).  
NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).  
HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).  
WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).  
DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).  
PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).  
CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)  
SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).  
RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).  
TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)  
NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).  
DOT US Department of Transportation.